

Image not found or type unknown



Capital social d'une SARL : comment l'augmenter ?

Fiche pratique publié le 03/10/2013, vu 433 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'augmentation du capital d'une SARL nécessite de respecter une procédure particulière.

Etant donné qu'elle implique une modification des statuts de la SARL, la décision d'augmenter le capital social relève de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Les parts nouvelles créées lors d'une augmentation de capital en numéraire peuvent être souscrites soit par les associés, soit par des tiers.

[Accéder au guide](#)